

Août 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, tous les parents des élèves préscolaires et primaires (régulier et alternatif) sont convoqués à une assemblée générale de l'école des Ramilles. Vous trouverez l'ordre du jour ci-dessous.

DATE & HEURE: JEUDI 4 septembre 2025, 18h30

ENDROIT : Au gymnase de l'école

au 1030, Gilles-Vigneault Blainville (Québec) J7C 5N4

Ci-joint, un document explicatif du rôle du conseil d'établissement.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette assemblée générale.

Annie Bélanger Directrice

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Assemblée générale des parents JEUDI, 4 septembre 2025 18h30

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Désignation du président de l'assemblée
- 3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
- 4. Adoption de l'ordre du jour
- 5. But de l'assemblée générale et rôle / fonction du CÉ et des autres instances
- 6. Rapport annuel du Č.É./résumé
- 7. Élection : membres du C.É, substituts et représentants au comité de parents et substituts
- 8. Formation d'un organisme de participation des parents
- 9. Formation du COGE (point d'information)
- 10. Divers
- 11. Clôture de l'assemblée générale